



**L'AIDE À LA NUTRITION
MÉCANISMES DE FINANCEMENT ÉMERGENTS :
QUELLE PLACE POUR LA NUTRITION ?
LE CAS SPÉCIFIQUE DU GFF**

JUIN 2017



La partie analytique du présent rapport a été commanditée par Action contre la Faim (ACF) et rédigée par David Kim, consultant indépendant. Il a bénéficié pour cela de l'orientation et du soutien d'Aurore Gary et d'Ahmad Mohseni (ACF). Formulées par Action contre la Faim, les recommandations de ce rapport ne reflètent pas nécessairement les opinions du consultant.

Le présent rapport est le quatrième de la série « l'aide à la nutrition » d'Action contre la Faim.

Le premier rapport, [Aid for Nutrition: Can investments to scale up nutrition actions be accurately tracked?](#) (*L'aide à la nutrition : les financements permettant de renforcer la lutte contre la malnutrition peuvent-ils être évalués avec précision ?*), a été publié en mai 2012. Il évalue l'ampleur des investissements en matière de nutrition réalisés par les grands bailleurs publics et privés sur la période 2005-2009.

Une version actualisée de ce rapport a été publiée en juin 2013: [Aid for Nutrition: Are we on track to meet the needs?](#) (*L'aide à la nutrition : est-on sur la bonne voie pour répondre aux besoins ?*) 2010 et 2011.

Le deuxième rapport, [Aid for Nutrition: Using innovative financing to end undernutrition?](#) (*L'aide à la nutrition : utiliser des financements innovants pour mettre fin à la sous-nutrition ?*), a été publié en septembre 2012. Il prévoit les investissements nécessaires pour financer l'ensemble des interventions directes pour la nutrition entre 2013 et 2020 et propose des mécanismes de financement pour les donateurs et pays bénéficiaires en vue de mobiliser des fonds supplémentaires.

Le troisième rapport, [L'aide à la nutrition : mobiliser des financements innovants pour lutter contre la sous-nutrition](#) date de 2014 et examine les options disponibles pour que des mécanismes innovants financent la lutte contre la sous-nutrition en évaluant leur potentiel et leur valeur ajoutée. Il propose également un ensemble de critères susceptibles d'être pertinents pour les investissements à la nutrition.

Le quatrième présent rapport fait suite à deux événements parallèles organisés par Action contre la Faim et ses partenaires sur le thème des mécanismes de financement innovants, le premier au cours du Forum politique de la société civile, qui s'est tenu en marge des Assemblées annuelles de la Banque Mondiale et du FMI d'octobre 2016, le second au cours des Réunions de printemps de la Banque mondiale et du FMI en 2017.

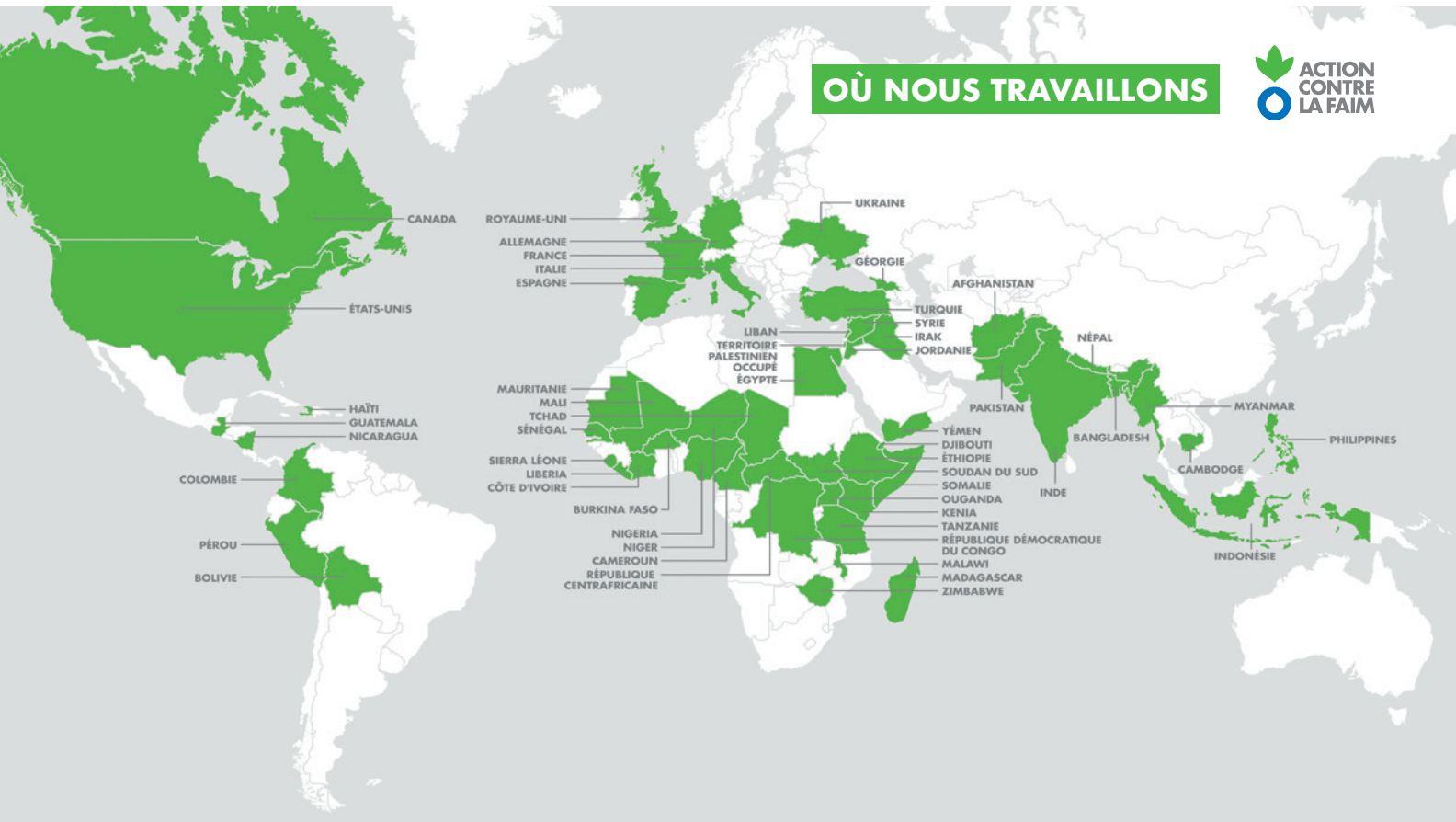


TABLE DES MATIÈRES

INDEX DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	6
RÉSUMÉ	7
RECOMMANDATIONS	9
INTRODUCTION	11
SECTION 1 : LE PANORAMA DU FINANCEMENT DE LA NUTRITION	12
SECTION 2 : ANALYSE DES PREMIÈRES EXPÉRIENCES DU GFF	16
SECTION 3 : ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUPRÈS DU GFF	23
CONCLUSION	25

INDEX DES ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ACF	ACTION CONTRE LA FAIM
ANJE	ALIMENTATION DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT
APD	AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT
BAD	BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
BIRD	BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (GROUPE BANQUE MONDIALE)
CAD-OCDE	COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT - ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
CIBLES DE L'AMS	SIX CIBLES MONDIALES DE NUTRITION QUI FIGURENT AU PLAN COMPLET DE MISE EN ŒUVRE SUR LA NUTRITION DE LA MÈRE, DU NOURRISSON ET DU JEUNE ENFANT, ADOPTÉS PAR L'ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ DE 2012
FIDA	FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
GFF	MÉCANISME DE FINANCEMENT MONDIAL
GI	GROUPE DES INVESTISSEURS (GFF)
EAH	EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE
HFSS	ALIMENTS À TENEUR ÉLEVÉE EN GRAISSE, SEL ET SUCRE (ALIMENTS HFSS)
IDA	ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (GROUPE BANQUE MONDIALE)
N4G	NUTRITION POUR LA CROISSANCE
ODD	OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
PAD	DOCUMENT D'APPROBATION DU PROJET (DE LA BANQUE MONDIALE)
RDC	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
LA STRATÉGIE MONDIALE	LA STRATÉGIE MONDIALE POUR LA SANTÉ DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT (MISE À JOUR) (2016-2030)
SRMNEA	SANTÉ REPRODUCTIVE, DE LA MÈRE, DU NOUVEAU-NÉ, DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT
MOUVEMENT SUN	MOUVEMENT POUR LE RENFORCEMENT DE LA NUTRITION

RÉSUMÉ

Depuis plusieurs années, d'importants progrès ont été accomplis pour remettre la nutrition à l'ordre du jour de l'agenda du développement international et pour défendre la hausse des financements en faveur de la nutrition. Toutefois, on observe encore un déficit important des financements alloués à la nutrition, même quand il s'agit d'un sous-ensemble « prioritaire » d'interventions directes à la nutrition.

L'architecture de l'aide en nutrition est fragmentée et complexe : elle a traditionnellement été gérée et octroyée via des départements et des services ministériels différents rattachés à des secteurs variés, notamment la santé ; l'agriculture ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH). Cette fragmentation pose des problèmes de priorisation, de suivi et de cohérence globale des financements alloués à la nutrition.

Le panorama du financement de la nutrition a traditionnellement combiné différents types de ressources financières : dépenses publiques des gouvernements, soutien bilatéral et octroi de prêts multilatéraux des bailleurs de fonds. Certains bailleurs multilatéraux ont même commencé à prendre des mesures importantes pour renforcer le ciblage stratégique sur la nutrition, en encourageant la prise en compte de la nutrition comme priorité de développement pour les pays récipiendaires, ainsi qu'en adoptant des approches plus ciblées pour financer la nutrition.

Au cours de ces dernières années, trois nouveaux mécanismes de financement axés sur la nutrition ont vu le jour : le Mécanisme de financement mondial (GFF), Power of Nutrition (PoN) et UNITLIFE. Ces nouveaux mécanismes de financement affichent tous des caractéristiques de financements « innovants », en ce qu'ils mobilisent et déploient des ressources pour la nutrition d'une façon nouvelle. Tous ces mécanismes de financement se trouvent encore à un stade initial de leur développement et leur impact final reste donc encore à démontrer notamment en termes de mobilisation de ressources additionnelles globales pour la nutrition. Le GFF a progressé un peu plus rapidement que les autres mécanismes dans le soutien aux pays. C'est pour cette raison que nous nous penchons davantage sur le GFF dans le présent rapport. Au moment de sa rédaction, ni PoN ni UNITLIFE n'ont encore progressé suffisamment pour permettre une évaluation. PoN se concentre pour le moment sur trois pays seulement (Tanzanie, Liberia et Éthiopie), tandis qu'UNITLIFE connaît actuellement des retards dans le lancement de l'initiative. Une fois ces mécanismes pleinement mis en œuvre dans plusieurs pays, il conviendra de les étudier de plus près. Jusqu'à présent, il apparaît que le GFF a eu tendance à se concentrer sur des pays déjà considérés comme favorisés par les bailleurs de fonds et à allouer relativement peu d'aide aux pays les plus pauvres ayant des taux élevés de malnutrition.

D'après l'analyse menée dans le cadre de ce rapport, il semble que le GFF intègre des activités nutritionnelles dans tous les projets approuvés jusqu'à cette date, et que la plupart des projets tiennent compte de la nutrition dans leurs cadres de résultats (par ex. en incluant des objectifs et/ou indicateurs nutritionnels). Toutefois, le degré de ciblage de la nutrition varie considérablement. De plus, d'après la documentation disponible, il n'est pas possible d'estimer précisément le niveau de financement du GFF qui est réellement alloué à la nutrition. Nous n'avons trouvé aucun projet entièrement ou majoritairement consacré à la nutrition, mais cela n'est pas étonnant étant donné le mandat global du GFF. En général, les financements octroyés à la nutrition par le Fonds fiduciaire du GFF représentent un soutien financier non négligeable aux programmes nutritionnels mis en place au niveau national (bien que l'alignement avec les plans nutritionnels soit encore à démontrer). Cependant, ils ne permettront pas, à eux seuls, de combler le déficit de financement actuel pour la nutrition.

Bien que le GFF ait déclaré « avoir fait de la nutrition un domaine prioritaire de ses investissements », il est difficile de vérifier cette affirmation si l'on s'en tient à la façon dont la nutrition est priorisée ou aux niveaux de financements alloués à la nutrition.

Le modèle GFF est conçu pour avoir des domaines d'impact qui vont plus loin que ceux des seuls investissements du Fonds fiduciaire du GFF. Les financements du Fonds fiduciaire du GFF sont généralement « liés » à des projets de l'IDA ou de la BIRD qui sont beaucoup plus larges. Cela vise à assurer une plus grande efficacité de l'aide en harmonisant les sources de financement des pays et ce qui offre des opportunités pour acheminer les dépenses domestiques pour la nutrition sur le long terme. En outre, le « mécanisme GFF » au sens large s'appuie sur des Dossiers d'investissement menés par les pays, en vue de mobiliser et d'harmoniser les différentes sources de financements pour la nutrition, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Il existe plusieurs évidences allant dans ce sens, mais elles demeurent largement anecdotiques. Lors de l'écriture de ce rapport, nous n'avons pas pu analyser en détails si le GFF avait un impact direct sur l'harmonisation et la mobilisation des différents financements au niveau national. Nous n'avons pas non plus pu désagréger cet éventuel impact pour la nutrition.

Les Dossiers d'investissement ont une place centrale dans le modèle GFF, en raison de leur rôle dans l'identification des priorités et du fait qu'en théorie, le GFF peut soutenir un grand nombre de domaines. Cet exercice n'a pas analysé en détails le développement des Dossiers d'investissement dans les pays ayant déjà reçus des projets GFF.

Le GFF a le potentiel pour contribuer de manière significative à la lutte contre la sous-nutrition au cours des prochaines années. La société civile sera un partenaire de taille pour s'assurer que le GFF réalise ce potentiel. Elle peut jouer ainsi un rôle dans la mise en œuvre des projets en tant que partenaire technique au niveau des pays, de même qu'un rôle plus global de plaidoyer, de suivi de la redevabilité, de la transparence et de la bonne gouvernance. La société civile a la possibilité de tirer parti de ces rôles pour veiller à la solidité des investissements et du processus du GFF, ainsi qu'au ciblage des populations vulnérables d'un point de vue nutritionnel. Elle peut également contribuer à définir l'orientation stratégique du GFF et influencer les ajustements constants de son modèle d'activité.



© Alexis Zelensky pour Action contre la Faim - Ethiopie, 2016

RECOMMANDATIONS

Sur la base des principaux résultats de la partie analytique du rapport, Action contre la Faim (ACF) a formulé une série de recommandations. Ces recommandations n'expriment que l'opinion d'Action contre la Faim.

- 1 À l'échelle internationale, il conviendrait que les Organisations de la société civile (OSC) engagées sur la nutrition défendent un réapprovisionnement ambitieux du GFF en 2018 en s'assurant que les pays oubliés soient priorités ; qu'elles contribuent à évaluer les progrès accomplis par les gouvernements et les donateurs et qu'elles incitent les gouvernements à prendre des engagements plus spécifiques en faveur de la nutrition lors des prochains sommets sur la nutrition, notamment à l'aide de mécanismes de financement innovants.
- 2 À l'échelle nationale, il est souhaitable que les OSC engagées sur la nutrition participent activement à la fois au développement des Dossiers d'investissement du GFF et à leur mise en œuvre (pour veiller ainsi à prioriser la nutrition, en tant qu'élément indispensable à la Santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent - SRMNEA). Leur rôle devrait aller au-delà du suivi de l'utilisation des ressources, de manière à rendre la mise en œuvre des projets plus efficace et transparente, à offrir des services et à renforcer la redevabilité pour de meilleurs résultats en matière de nutrition.

- 3 La Banque mondiale doit veiller à ce que la nutrition reste une priorité au cours du réapprovisionnement du GFF et de l'IDA et doit inciter davantage les pays à prioriser la nutrition, en incluant plus d'activités SMART liées à la nutrition dans les documents d'approbation du projet (PAD) et en s'appuyant à minima sur chaque indicateur élémentaire standard de l'OMS en matière de nutrition. Il convient que les critères d'éligibilité des pays du GFF englobent à la fois la population nutritionnellement vulnérable et les pays affectés par des famines récurrentes.
- 4 Il est souhaitable que les gouvernements des pays du Sud intègrent plus systématiquement des interventions et activités ayant fait leurs preuves dans l'amélioration de la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents dans les Dossiers d'investissement.
- 5 Les plateformes pays multi acteurs du GFF devraient consulter plus systématiquement la société civile tout au long des processus nationaux du GFF.
- 6 Il convient que les grands bailleurs de fonds s'engagent plus et mieux, soit en contribuant directement au Fonds fiduciaire du GFF, soit en fournissant des financements complémentaires au financements GFF pour soutenir les Dossiers d'investissement en vue de mobiliser davantage de fonds pour la nutrition.

INTRODUCTION

En 2012, l'Assemblée mondiale de la santé (AMS) a adopté un Plan d'application exhaustif concernant la nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant, qui spécifiait un ensemble de six cibles mondiales de nutrition 2025 (aussi appelées « les cibles de l'AMS »).¹ En 2016, l'AMS a adopté la résolution 69.8 sur la décennie d'action pour la nutrition, appelant les États membres à fixer des objectifs nationaux sur la nutrition et à augmenter les financements alloués à la nutrition. Cela constitue une étape importante en officialisant un engagement politique croissant en faveur de la nutrition au niveau mondial. En 2015, les leaders mondiaux ont réaffirmé cet engagement en adoptant les Objectifs de développement durable (ODD), qui appelaient à mettre un terme à la faim et à toutes les formes de malnutrition d'ici à 2030.

Toutefois, des ressources financières seront nécessaires pour la réalisation de ces objectifs ambitieux. Or jusqu'à présent, en dépit d'efforts concertés visant à accroître les engagements financiers pour la nutrition, les dépenses actuelles en la matière sont insuffisantes pour atteindre les cibles mondiales pour la nutrition et pour relever les défis humains et économiques liés à la sous-nutrition.

La société civile a un rôle important à jouer pour aider à 1) accroître les financements disponibles pour la nutrition, et 2) veiller à ce que l'utilisation de ces fonds soit bien planifiée et exécutée de manière à en maximiser l'impact, notamment en ciblant les populations qui en ont le plus besoin, y compris les populations les plus vulnérables. Cela implique des fonctions qui vont du plaidoyer au suivi de la redevabilité, en passant par la mise en œuvre des projets, l'assistance technique, ainsi que la participation à l'élaboration et à la formulation de propositions dans les pays.

Afin de soutenir ce rôle, Action contre la Faim (ACF) a commandité la préparation d'un rapport destiné à examiner les mécanismes de financement émergents pour la nutrition. Le rapport se compose de trois sections :

- 1 Un tour d'horizon du panorama du financement de la nutrition. Cette section résume les différentes sources de financement intérieures et extérieures pour la nutrition, y compris les nouveaux développements et nouvelles tendances en matière de financement de la nutrition.
- 2 Une analyse des premières expériences du GFF. Cette section aborde les premiers investissements réalisés par le Mécanisme de financement mondial (GFF), en vue de mieux comprendre comment il soutient les efforts en faveur de la nutrition dans les pays.
- 3 Un bref examen des possibilités d'influence du GFF par la société civile, ainsi que des nouveaux mécanismes de financement de la nutrition au sens large. Décivant brièvement les différentes fonctions que les organisations de la société civile remplissent déjà en matière de financement de la nutrition, cette section identifie également les opportunités spécifiques pour la société civile pour augmenter les financements à la nutrition et les rendre plus efficaces.

1 - http://www.who.int/nutrition/publications/globaltargets2025_policybrief_overview/en/

I - LE PANORAMA ACTUEL DU FINANCEMENT DE LA NUTRITION

1.1 DÉPENSES ACTUELLES ET BESOINS PRÉVISIONNELS

En 2015, environ 3,9 milliards de dollars ont été dépensés sur un « ensemble d'interventions chiffrée »² en vue d'atteindre quatre cibles de l'AMS pour réduire le retard de croissance et l'anémie, accroître l'allaitement exclusif et réduire l'émaciation dans les pays à revenus faibles et intermédiaires. On estime que 2,9 milliards de dollars provenaient des gouvernements et 1 milliard de dollars des bailleurs notamment via l'Aide publique au développement (APD).³

Ces chiffres sont bien inférieurs aux investissements nécessaires pour atteindre les cibles mondiales de nutrition. Selon une évaluation récente,⁴ 7 milliards de dollars (dont 3,9 milliards de dollars provenant des gouvernements nationaux, 2,6 milliards de dollars des donateurs et **0,5 milliard de dollars des ménages et mécanismes de financement innovants**) seront en moyenne nécessaires chaque année sur les 10 prochaines années – en plus des 3,9 milliards de dollars actuellement dépensés chaque année en nutrition – pour réduire le retard de croissance chez les enfants et l'anémie chez les femmes, accroître les taux d'allaitement exclusif et atténuer l'impact de l'émaciation.

Reconnaissant que les contraintes de ressources risquaient de limiter la capacité à lever ce niveau de financements supplémentaires, la Banque mondiale a proposé de catalyser les progrès vers l'atteinte des cibles mondiales de nutrition en investissant dans un sous ensemble d'interventions prioritaires offrant le plus d'efficacité et d'impact. Financer ce sous ensemble d'interventions exigerait un investissement annuel supplémentaire de 2,3 milliards de dollars sur les 10 prochaines années. Bien que ces interventions ne

suffiront pas pour atteindre pleinement les cibles de l'AMS sur le retard de croissance, l'anémie, l'allaitement et l'émaciation, on estime qu'elles permettraient néanmoins de sauver 2,2 millions de vies et de réduire de 50 millions les cas de retards de croissance en 2025 par rapport à 2015.⁵

Même le financement de ces interventions prioritaires exigera une mobilisation rapide et drastique des ressources financières pour la nutrition. Dans le cadre d'un scénario de « solidarité mondiale »,⁶ les auteurs ont estimé que la majeure partie des investissements supplémentaires devrait provenir des gouvernements nationaux, notamment des pays situés dans les catégories à revenus intermédiaires. Toutefois, il est précisé que ces efforts domestiques devront être complétés par de fortes hausses d'APD allouée à la nutrition provenant des bailleurs.

Le sommet Nutrition pour la croissance (N4G) de juin 2013 a suscité un intérêt politique pour la question de la sous-nutrition et a permis d'annoncer de forts engagements financiers pour la nutrition, notamment 4,1 milliards de dollars de nouveaux fonds destinés à des interventions spécifiques à la nutrition et 19 milliards de dollars destinés à des investissements sensibles à la nutrition⁷, sur une période de sept ans. Le Rapport mondial sur la nutrition⁸ surveille les progrès accomplis pour atteindre ces engagements. Toutefois, bien que ces engagements aient permis de franchir une étape pour renforcer les programmes de nutrition dans les pays, ils n'ont pas permis de combler le déficit de financement pour couvrir l'ensemble des besoins, même en ce qui concerne le sous ensemble d'interventions prioritaires.

2 - Il s'agit d'interventions dont l'efficacité a été démontrée pour réduire le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans, réduire l'anémie chez les femmes en âge de procréer, accroître l'allaitement exclusif et réduire l'émaciation, avec une pertinence particulière dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

3 - D'Alimonte, M et al. *Financement des cibles mondiales de nutrition. Un cadre d'investissement pour la nutrition : atteindre les cibles mondiales en matière de retard de croissance, d'allaitement et d'émaciation*. Extrait de *Un cadre d'investissement pour la nutrition* (Groupe de la Banque mondiale). Chapitre 8, 2016.

4 - Shekar, M et al. *Un cadre d'investissement pour la nutrition : atteindre les cibles mondiales en matière de retard de croissance, d'allaitement et d'émaciation*. Le Groupe de la Banque mondiale, 2016.

5 - Ibid.

6 - D'Alimonte, M et al.

7 - Les interventions spécifiques à la nutrition abordent les déterminants immédiats de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant : apport en nourriture et nutriments, pratiques de soins et lutte contre les maladies infectieuses. En revanche, les interventions sensibles à la nutrition abordent les déterminants sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant (sécurité alimentaire, ressources de soins adaptées tant au niveau de la mère que du ménage et de la communauté, accès aux services de santé et à environnement sain et hygiénique) et intègrent des objectifs et actions spécifiques à la nutrition (Ruel et al., 2013).

8 - <http://www.globalnutritionreport.org/>

1.2 LE PANORAMA ACTUEL DES SOURCES DE FINANCEMENT

En outre, les engagements pris au sommet N4G ont laissé en suspens la question des canaux de transmission des fonds dédiés aux pays en développement : emprunteront-ils les canaux existants ou de nouvelles voies ? C'était pourtant une question particulièrement importante, étant donné l'architecture de l'aide à la nutrition, qui – comme il a été signalé dans d'autres analyses⁹ – est **fragmentée et complexe**. En raison de la nature multisectorielle de la nutrition, le financement de la nutrition – qu'ils proviennent de ressources domestiques ou de l'APD – a généralement été géré et octroyé par des départements et des services ministériels différents rattachés à des secteurs variés, notamment la santé ; l'agriculture ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EAH) ainsi que d'autres secteurs pertinents.

Cette fragmentation pose inévitablement problème en termes de priorisation, de suivi du financement de la nutrition et de cohérence globale en la matière. De nombreuses études ont précédemment révélé de sérieuses difficultés pour assurer le suivi des flux d'aide à la nutrition, en raison des défaillances de notification de la part des bailleurs et bien d'autres facteurs.¹⁰ Un certain nombre d'initiatives sont en cours pour améliorer le suivi du financement de la nutrition. Parmi ces dernières figurent les travaux du Mouvement SUN et de ses partenaires (dont Action contre la Faim), destinés à soutenir les pays dans le suivi de leurs dépenses en matière de nutrition ; ainsi qu'une initiative en cours qui vise à améliorer la méthodologie de suivi de l'aide à la nutrition allouée par les bailleurs du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

Comme indiqué précédemment, **les dépenses publiques domestiques** représentent la plus grande partie des dépenses actuelles pour la nutrition, suivies de celles des bailleurs via l'APD. Cette dernière consiste principalement en un **soutien bilatéral de la part des pays du CAD de l'OCDE**, mais comprend également des **fondations privées**, ainsi qu'un certain nombre de sources **multilatérales de financement**.

Les institutions multilatérales de prêt – notamment la Banque mondiale, les banques régionales de développement et le Fonds international de

développement agricole (FIDA) – ont historiquement constitué une source importante de financements pour la nutrition (particulièrement pour les activités sensibles à la nutrition), souvent par le biais de financements concessionnels.¹¹ Une caractéristique importante des banques multilatérales de développement, telles que la Banque mondiale et les banques régionales de développement, est que – contrairement à de nombreux fonds thématiques ou verticaux, qui fonctionnent souvent avec un seul ministère sectoriel – les principaux interlocuteurs ou « clients » des banques multilatérales sont les ministres des finances et les commissions de planification. Lorsque ces **banques multilatérales de développement** débattent de la priorisation budgétaire et des allocations en matière de nutrition avec ces acteurs, **elles sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle important dans la mise à l'échelle à long terme et la viabilité financière des programmes de nutrition**.¹²

Un certain nombre de ces banques prennent des mesures importantes pour renforcer le ciblage stratégique sur la nutrition, en encourageant la prise en compte de la nutrition comme priorité de développement pour les pays récipiendaires, ainsi qu'en adoptant des approches plus ciblées pour financer la nutrition. Parmi ces dernières, citons par exemple la stratégie de la Banque mondiale d'action à grande échelle sur la nutrition,¹³ le plan d'action du FIDA pour rationaliser l'agriculture sensible à la nutrition,¹⁴ la stratégie « Nourrir l'Afrique » de la Banque africaine de développement (BAD) pour la transformation agricole de l'Afrique,¹⁵ ainsi que le plan d'action multisectoriel en nutrition de la BAD (actuellement en cours de finalisation).

Il existe de surcroît un certain nombre de **mécanismes de financement multilatéraux qui sont établis à d'autres fins, mais qui allouent tout de même des fonds à la nutrition**, principalement à des activités sensibles à la nutrition. Parmi ces derniers figurent des mécanismes axés sur la santé tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'alliance GAVI, ainsi que des fonds de financement ciblés sur le changement climatique et l'environnement, tels que le Fonds vert pour le climat. Ces mécanismes de financement ont été abordés dans d'autres rapports.¹⁶

9 - RESULTS UK, *Nutrition Aid Architecture (L'architecture de l'aide à la nutrition)* 2014.

10 - ACF, *Institut de recherche pour le développement, (L'aide à la nutrition – Les financements permettant de renforcer la lutte contre la malnutrition peuvent-ils être évalués avec précision ?)* 2012.

11 - *Prêts concédés dans des conditions nettement plus favorables que les prêts du marché. La concessionnalité est assurée soit par des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, soit par des délais de grâce, ou bien par une combinaison de ces deux éléments (Glossaire des termes statistiques de l'OCDE).*

12 - Kim, D, *Mapping Exercise – Multilateral Funding Sources for Nutrition (Exercice de cartographie - Sources de financement multilatérales pour la nutrition)*, juin 2016.

13 - Banque mondiale. 2006. *Repositioning Nutrition as Central to Development : A Strategy for Large Scale Action (Remettre la nutrition au centre du développement : une stratégie d'action à grande échelle)*. Washington, DC.

14 - <https://webapps.ifad.org/members/eb/116/docs/EB-2015-116-INF-5.pdf>

15 - https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Policy-Documents/Feed_Africa-Strategy-En.pdf

16 - Kim, D., juin 2016.

1.3 SOURCES DE FINANCEMENT INNOVANTS POUR LA NUTRITION

À ce jour, il est incontestable que d'importants progrès ont été accomplis : place de plus en plus grande accordée à la nutrition dans les agendas politiques et de développement au niveau global ; amélioration de la capacité à suivre les flux de financement pour la nutrition ; révision des sources de financement existantes pour renforcer leurs contributions aux résultats en matière de nutrition.

En dépit de ces progrès, le déficit de financement reste néanmoins considérable. C'est pour cela que l'on se réoriente désormais davantage vers l'utilisation de sources de financement « innovantes », qui emploient de nouveaux modèles pour lever et mettre en œuvre des fonds destinés à la nutrition dans les pays. Certains modèles abordés dans des études passées comprenaient les éléments suivants :¹⁷

- Obligations à impact nutritionnel
- Fonds jumelés ou de contrepartie ou « matched funds »
- Prélèvement d'impôts, par ex. sur les transactions financières ou sur les aliments à haute teneur en graisse, sel et sucre
- Loteries

Depuis quelques années, trois nouveaux mécanismes de financement ont vu le jour: *Power of Nutrition*, *UNITLIFE* et le *Mécanisme de financement mondial (GFF)*. Tous trois sont fortement axés sur la nutrition et affichent certaines des caractéristiques des « financements innovants » susmentionnés.

Power of Nutrition et *UNITLIFE* se concentrent principalement sur les activités spécifiques à la nutrition. Axé sur la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA), le GFF destine ses financements tant aux activités spécifiques à la nutrition qu'aux activités sensibles à la nutrition. Ces trois initiatives représentent d'importantes sources de financement multibailleurs pour la nutrition (à des stades de développement différents), qui avaient été jusque-là largement absentes du panorama de financement de la nutrition.¹⁸

Power of Nutrition vise à attirer de nouveaux bailleurs de fonds, notamment des donateurs privés et bailleurs de plus petite taille, puis à les « multiplier » par le biais de modalités de cofinancement prénégociées, notamment avec les financements de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale et avec les fonds de contrepartie d'UNICEF.

Le GFF fournit des dons par le biais d'un Fonds fiduciaire multibailleur (le « Fonds fiduciaire du GFF »), lié aux financements de l'IDA et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) du Groupe de la Banque mondiale. Ce Fonds fiduciaire fait partie d'un mécanisme GFF plus large qui s'articule autour du développement et du cofinancement des « Dossiers d'investissement » (abordés plus en détail à la section suivante). De plus, le GFF permet de financer une partie des stratégies de financement de la santé adoptées par les gouvernements, afin de promouvoir la viabilité financière de leurs programmes SRMNEA et de favoriser la couverture de santé universelle.¹⁹

UNITLIFE devait utiliser une micro-taxe sur l'industrie extractive pour lever des fonds destinés aux programmes de nutrition. Cet impôt devait s'inspirer d'UNITAID,²⁰ qui lève des fonds pour des programmes de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme dans les pays en développement grâce à un prélèvement sur les billets d'avion. Les prélèvements d'UNITLIFE devaient aller dans un fonds central, qui devait décaisser des fonds pour soutenir les programmes d'amélioration de la nutrition. Aux dernières nouvelles, UNITLIFE avait entièrement changé sa stratégie et devait cibler les pays riches plutôt qu'en développement. Cette initiative est en constante mutation. Le présent rapport ne s'attardera donc pas dessus.

Ces trois mécanismes de financement ont été lancés en 2015. Le GFF et *Power of Nutrition* financent ou sont en cours de finalisation de soutien à leurs pays cibles initiaux, soit vingt six pays pour le GFF²¹ et trois pays initiaux pour *Power of Nutrition*.²² UNITLIFE n'a pas encore publié d'informations au sujet de ses projets d'investissements initiaux.

17 - ACF-International, *L'aide à la nutrition : mobiliser des financements innovants pour lutter contre la sous-nutrition*, 2014.

18 - Ibid.

19 - <https://www.globalfinancingfacility.org/our-approach>

20 - <http://www.unitaid.eu/en/>

21 - Les quatre premiers « pays du peloton de tête » étaient la RDC, l'Éthiopie, le Kenya et la Tanzanie. Lors de la Conférence sur le financement du développement de juillet 2015, sept pays supplémentaires ont été annoncés (Bangladesh, Cameroun, Liberia, Mozambique, Nigeria, Ouganda et Sénégal), suivis de cinq autres pays (Guatemala, Guinée, Myanmar, Sierra Leone et Vietnam) (<https://www.globalfinancingfacility.org/faq>). De nouveaux pays ont été annoncés en Novembre 2017 : Afghanistan, Burkina Faso, Cambodge, République Centrafricaine, Côte d'Ivoire, Haïti, Indonésie, Madagascar, Malawi et Rwanda. Plus d'informations ici : <https://www.globalfinancingfacility.org/fr/dix-pays-int%C3%A8grent-le-m%C3%A9canisme-de-financement-mondial-pour-sauver-la-vie-de-millions-de-femmes>

22 - Tanzanie, Liberia et Éthiopie.

Étant donné que chacun de ces mécanismes de financement soit encore en phase initiale de déploiement, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact qu'ils auront sur le panorama du financement de la nutrition. Jusqu'à présent, environ 875 millions de dollars ont été promis pour les investissements actuels et prévisionnels du Fonds fiduciaire du GFF.²³ Il est prévu que le GFF tienne une réunion de réapprovisionnement en 2018, afin de couvrir ses besoins en ressources pour la période 2019-2023.²⁴

L'objectif est de mobiliser environ 2 milliards de dollars pour la période 2017-2023 (1,85 milliard de dollars en 2018 pour la période 2019-2023, de manière à couvrir 29 nouveaux pays). L'objectif de Power of Nutrition est de lever 1 milliard de dollars sur la période 2016-2020. Ces sommes viennent s'ajouter aux fonds complémentaires mobilisés dans le cadre de leurs modèles de financement (ex. fonds liés de l'IDA dans le cas du GFF et Power of Nutrition).

1.4 LE DÉFICIT DE FINANCEMENT DES ORPHELINS DE L'AIDE

Au-delà des niveaux de financement que ces nouvelles sources de financement de la nutrition apporteront, il est utile d'identifier les pays qu'ils ont soutenu (et lesquels ils ne soutiennent pas encore à ce jour).

Beaucoup d'investissements initiaux du GFF sont réalisés dans des pays que l'on appelle souvent les « pays favoris des donateurs », tels que l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal et le Vietnam. De surcroît, à ce jour, les trois premiers pays bénéficiaires de Power of Nutrition²⁵ sont également bénéficiaires du GFF. Il en découle évidemment que cela *limite le nombre de pays qui reçoivent des fonds de ces nouveaux mécanismes de financement*.

En parallèle, de nombreux pays parmi les plus pauvres et les plus affectés par la malnutrition²⁶ – tels que le Soudan du Sud, le Niger, le Tchad, l'Érythrée, la Somalie et le Mali – ne bénéficient à ce jour ni des fonds du GFF ni de Power of Nutrition. Les investissements dans ces pays seraient

évidemment plus risqués, car les systèmes et les capacités de ces pays sont moins avancés et ils s'avèrent parfois plus instables et plus fragiles. Si une partie de la stratégie du GFF et de Power of Nutrition consiste à engranger rapidement succès et retours sur investissements, ces pays risquent de ne pas répondre facilement au profil exigé. Il se peut aussi que ces mécanismes de financement ne soient pas optimisés pour les circonstances particulières de l'urgence ou des situations fragiles.

Cela laisse néanmoins un déficit critique dans le panorama du financement de la nutrition, non seulement en raison du manque de fonds destinées à la nutrition en général, mais aussi parce que les « *orphelins de l'aide* » *continuent d'être défavorisés et oubliés par les sources existantes de financement de la nutrition et par les nouvelles*. Ce déficit revêt une urgence particulière dans plusieurs de ces pays sérieusement menacés par la famine, et ce, de façon récurrente pour certains.



Aparsons images © Action contre la Faim, 2015

23 - <https://www.globalfinancingfacility.org/faq>

24 - https://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/GFF-IG5-6%20Resource%20Mobilization_EN-ppt.pdf

25 - Éthiopie, Tanzanie et Liberia

26 - En termes de taux de retard de croissance et d'émaciation. <http://apps.who.int/gho/data/node.main.1095?lang=en>

II- ANALYSE DES PREMIÈRES EXPÉRIENCES DU GFF

Les trois nouveaux mécanismes de financement susmentionnés – le GFF, Power of Nutrition et UNITLIFE – ont le potentiel de contribuer fortement à améliorer la robustesse et la cohérence des financements alloués à la nutrition dans les pays. Cette section aborde les premières expériences de ces nouveaux mécanismes de financement, afin de tirer les « premières leçons » quant à leur contribution en matière de nutrition et de savoir comment renforcer ces contributions dans les années à venir.

Pour un certain nombre de raisons, cette section se penchera principalement sur le GFF. UNITLIFE n'a pas encore commencé à fournir ses financements aux pays. Power of Nutrition se trouve encore au stade initial de ses activités de financement, tandis qu'il existe très peu de documentation publiquement disponible sur ses investissements initiaux. Cette section offre toutefois un bref examen des interactions entre Power of Nutrition et le GFF.

Cette section aborde les questions suivantes :

- Quelle place la nutrition occupe-t-elle dans le modèle d'activité du GFF ?
- Quelle place la nutrition a-t-elle occupé dans les investissements initiaux du GFF ?
- Que peut-on déduire des effets du plan d'affaires du GFF au sens large ?
- Quelles sont les expériences initiales avec le Power of Nutrition et sa relation avec le GFF ?

2.1 LE PLAN D'AFFAIRES DU GFF ET LA NUTRITION

Lors de son lancement en 2015, le GFF annonçait une approche d'investissement novatrice pour assurer la santé et le bien-être de l'ensemble des femmes, enfants et adolescents²⁷ en accélérant les investissements dans des interventions qui ont fait leur preuve en matière de SRMNEA, y compris en nutrition. Étant donné les déficits de financement considérables pour la nutrition et les famines récurrentes, la communauté nutrition s'est particulièrement intéressée à la façon dont le GFF a priorisé la nutrition, et a tenté d'identifier si cela permettrait de combler un peu les déficits de financements mondiaux en matière de nutrition.

Le GFF est envisagé comme un nouveau modèle de financement pour la SRMNEA. C'est un des moyens de financer « La Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) » (ci-après désignée « la Stratégie mondiale »).²⁸ D'après le Plan d'affaires du GFF, la Stratégie mondiale sert de « cadre stratégique » pour le GFF.²⁹ En d'autres termes, la Stratégie mondiale définit la couverture programmatique éligible aux financements du GFF.

Les Annexes de la Stratégie mondiale offrent des détails sur l'éventail d'interventions fondées sur des données probantes nécessaires pour atteindre ses objectifs. Notamment :

- Interventions fondées sur des données factuelles pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents (Annexe 2 de la Stratégie mondiale) ;
- Politiques et interventions des systèmes de santé, notamment celles qui concernent la préparation aux situations d'urgence (Annexe 3) ; et
- Politiques et interventions multisectorielles sur les déterminants de la santé des femmes, des enfants et des adolescents (Annexe 4).

Parmi les trois catégories d'interventions détaillées dans les annexes de la Stratégie mondiale, deux d'entre elles mentionnent des activités spécifiques à la nutrition, tandis que les trois évoquent des activités sensibles à la nutrition.³⁰

Ainsi, bien que le GFF ne soit pas uniquement axé sur la nutrition, mais plus largement sur la SRMNEA, la nutrition constitue un élément majeur de sa stratégie.

27 - http://www.globalfinancingfacility.org/img/GFF_REPORT.pdf

28 - <http://www.everywomaneverychild.org/global-strategy/>

29 - Business Plan for the Global Financing Facility in Support of Every Woman Every Child (Plan d'affaires du Mécanisme de financement mondial en soutien à l'initiative Chaque femme Chaque enfant), juin 2015.

30 - Par exemple, la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et le traitement de l'émaciation ; l'allaitement exclusif pour les enfants de moins de 6 mois ; l'allaitement continu et complémentaire à partir de 6 mois, les conseils diététiques pour la prévention de la sous-nutrition, la supplémentation périodique en vitamine A et en fer, le cas échéant, figurent dans la liste d'interventions fondées sur des données factuelles pour la santé des femmes, des enfants et des adolescents. En outre, protéger, promouvoir et soutenir une nutrition optimale, en tenant notamment compte de la législation sur la commercialisation des substituts du lait maternel et des aliments riches en graisses saturées, acides gras, sucres ou sel, est reconnu comme faisant partie des politiques et interventions multisectorielles sur les déterminants de la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

Dans des documents distincts, le GFF affirme encore plus clairement ce point : « Le GFF soutient la nutrition en tant que pierre angulaire indispensable au développement sain et au bien-être des femmes et des enfants. Pourtant, le financement mondial des programmes de nutrition est insuffisant. Étant donné l'impact potentiel élevé de la nutrition, le *GFF en a fait un domaine prioritaire pour ses investissements.* »³¹

Toutefois, comme mentionné précédemment, *l'étendue des activités programmatiques que le GFF peut financer est vaste* : cela inclut des interventions axées sur la nutrition, mais aussi sur le planning familial, la santé sexuelle et reproductive, les soins postnatals, l'éducation, l'eau et l'assainissement, les questions de genre, les

droits de l'homme, la promotion sociale, la participation communautaire, le plaidoyer, les ressources humaines pour la santé et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, entre autres aspects.

Le degré selon lequel ces domaines programmatiques sont inclus dans les Dossiers d'investissement – et plus spécifiquement proposés pour être financés par le GFF – dépend des besoins et des priorités du pays concerné. Étant donné l'étendue des besoins des pays et la disponibilité comparativement limitée des ressources (que ce soit du Fonds fiduciaire du GFF ou des ressources domestiques ou de l'APD au sens large), *la priorisation joue un rôle très important dans le modèle du GFF.*

2.2 LE MODÈLE DU GFF EN BREF : DES DOSSIERS D'INVESTISSEMENTS AUX FINANCEMENTS

Le point de départ et composante majeure du GFF est le *Dossier d'investissement*, qui identifie les interventions fondées sur des données factuelles, à fort impact, et qui sont prioritaires pour des résultats en termes de SRMNEA. Les Dossiers d'investissement sont définis dans chaque pays avec un large panel de partenaires nationaux et internationaux, dans le but d'attirer et d'aligner les financements des différentes sources.³²

En vertu du modèle GFF, une fois les priorités définies dans le Dossier d'investissement, les partenaires nationaux et internationaux décident ensemble des éléments qui seront soutenus par chaque partenaire, au moyen d'une démarche menée par le pays. Chaque partenaire peut avoir ses propres procédures et modalités de financement, notamment des fonds communs avec les pouvoirs publics, des fonds fiduciaires avec un ou plusieurs bailleurs et des financements parallèles ou complémentaires.

Le *Fonds fiduciaire du GFF*, multibailleur, établi à la Banque mondiale, fait partie des financements disponibles en soutien aux Dossiers d'investissement. Le Fonds fiduciaire du GFF fournit des dons, en complément des financements apportés par la Banque mondiale (de l'IDA ou de la BIRD).

Les *Documents d'approbation du projet (PAD)* apportent plus de détails sur le projet à financer par la Banque mondiale en décrivant les éléments suivants : objectifs, portée technique, dispositions de mise en œuvre, modalités de suivi et d'évaluation, analyse des risques et mesures d'atténuation, évaluations pour chacune des mesures de sauvegarde de la Banque mondiale (ex. sur les normes environnementales et sociales) et cadre de résultats. Le PAD constitue la base de l'accord de financement officiel et devient un document public une fois approuvé par le Conseil d'administration de la Banque mondiale.

2.3 LA NUTRITION DANS LES PROJETS DU GFF À CE JOUR

On trouvera ci-dessous les principales conclusions liées aux investissements initiaux du GFF jusqu'à cette date. Ces conclusions s'appuient sur 1) une analyse des documents publiquement disponibles, ainsi que 2) les informations supplémentaires fournies par le Secrétariat du GFF.

Bien que tous les projets du Fonds fiduciaire du GFF intègrent une composante nutritionnelle, ils le font dans un degré très variable.³³

Tous les projets du GFF intègrent la nutrition dans leurs activités : des interventions spécifiques à la nutrition

31 - http://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Nutrition_GFFfacts.pdf

32 - <https://www.globalfinancingfacility.org/our-approach>

33 - Le nombre d'activités spécifiques à la nutrition mentionnées dans les PAD va de 6 (ex. au Kenya ou en Tanzanie) à 14 (ex. en Ouganda). Le niveau d'impact des activités décrites varie tout aussi considérablement : certaines activités sont trop générales et devraient donc avoir un impact limité (ex. éducation nutritionnelle, transferts monétaires supplémentaires visant des résultats en santé, assainissement et nutrition), tandis que d'autres activités sont mieux décrites (ex. conseils sur la sous-nutrition maternelle et la nutrition inadaptée pendant la grossesse).

ont été incluses dans tous les Dossiers d'investissement finalisés à ce jour.³⁴ En outre, un examen détaillé des PAD révèle que tous les projets de l'IDA et de la BIRD approuvés par le Conseil de la Banque mondiale (et complétés par des fonds du GFF) intègrent des interventions pertinentes pour la nutrition. Cela comprend des interventions dans chacun des quatre domaines cibles de l'AMS sur le retard de croissance, l'émaciation, l'allaitement exclusif et l'anémie (bien que les quatre domaines cibles de l'AMS ne figurent pas tous dans chaque PAD). De plus, tous les PAD font référence à des interventions sensibles à la nutrition, à savoir des mesures sanitaires qui abordent les déterminants sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant : ressources de

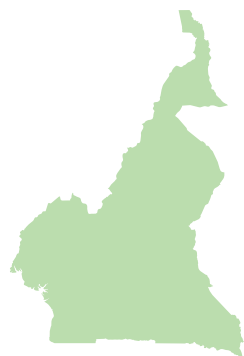
soins adaptées tant au niveau de la mère que du ménage et de la communauté, accès aux services de santé et à environnement sain et hygiénique.

La plupart des projets financés par le Fonds fiduciaire du GFF intègrent la nutrition dans leurs cadres de résultats : dans la majorité des PAD faisant référence au GFF au moins un des objectifs et/ou des indicateurs a été défini en termes nutritionnels.

D'après les informations fournies par le Secrétariat du GFF, ce schéma semble perdurer pour les projets soutenus par le Fonds fiduciaire du GFF qui sont toujours en cours de développement (et pour lesquels aucune documentation publique n'est encore disponible).

On trouvera ci-dessous des exemples de projets du GFF assez fortement axés sur des activités, objectifs et indicateurs liés à la nutrition.

CAMEROUN



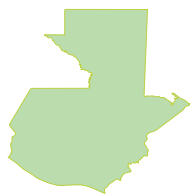
- Un éventail d'activités axées sur la nutrition figurent dans le PAD, notamment des transferts monétaires visant des résultats en matière de santé, assainissement et nutrition ; l'apport de micronutriments distribués au niveau communautaire ; la promotion de bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) ; la gestion de la malnutrition aiguë ; la promotion de l'allaitement exclusif ; la promotion de la nutrition des femmes ; la méthode « mère kangourou » visant à réduire les risques liés au faible poids à la naissance, entre autres.
- L'Objectif de développement du projet (ODP) axé sur la nutrition est d'accroître le recours aux services de santé et d'en améliorer la qualité, avec une concentration particulière sur les services en matière de santé reproductive, de la mère, de l'enfant et de l'adolescent et de nutrition. Parmi les indicateurs liés à la nutrition servant à contrôler les progrès accomplis en vue d'atteindre l'ODP figurent les « femmes enceintes/allaitantes, les adolescentes et/ou enfants de moins de cinq ans couverts par les services de nutrition de base » ; et « les enfants de moins de 24 mois dont les courbes de poids et de croissance font l'objet d'un suivi régulier. »
- Parmi les Indicateurs de résultats intermédiaires figurent les « femmes enceintes qui reçoivent au moins 4 visites de soins prénatals » ; « les adolescentes qui bénéficient de services multisectoriels », notamment des « transferts monétaires visant des résultats en matière de santé, assainissement et nutrition » ; et les « enfants âgés de 6 à 59 mois qui ont reçu un supplément de vitamine A. »

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



- Les activités de ce projet comprendront notamment le suivi et la promotion de la croissance ; l'apport de micronutriments ; la gestion de la malnutrition aiguë modérée et sévère chez les enfants ; les activités sensibles à la nutrition, par ex. en matière d'EAH ; les services pré et postnataux pour les femmes enceintes et les nouveau-nés ; ainsi que le déparasitage.
- Le projet vise, en outre, à aborder les principaux facteurs de la malnutrition chronique en RDC, tels que le faible poids à la naissance dû à la sous-alimentation maternelle ; et les pratiques d'alimentation inadaptées du nouveau-né et du nourrisson.

GUATEMALA³⁵



- Un projet récemment approuvé prévoit des activités visant à soutenir les prestations de service liées à la nutrition et à la santé des mères et des enfants, notamment des soins prénataux ; un meilleur accès à l'eau potable et à l'assainissement ; et la promotion de l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois de la vie du nourrisson.
- Le projet vise à améliorer les pratiques, les services et les comportements de manière à réduire la malnutrition chronique au Guatemala, avec une attention particulière sur les 1 000 premiers jours de vie du nourrisson.

D'autres projets sont moins axés sur la nutrition, par exemple au Kenya, le Projet « Transformer les systèmes de santé pour des soins universels ». Parmi les trois composantes de ce projet, l'une d'elles comporte un sous-élément (parmi les 3 sous éléments) et une activité (parmi les 5 activités) en lien avec la nutrition : « développer et/ou diffuser des stratégies et directives en lien avec la SRMNEA, notamment améliorer la santé sexuelle et reproductive des adolescentes, la santé et la nutrition des nouveau-nés, pour éviter les problèmes de grossesses chez les adolescentes, de mortalité néonatale et de retard de croissance. »

.....
2.4 NIVEAU DE FINANCEMENT DE LA NUTRITION PAR LE GFF À CE JOUR

D'après la documentation disponible, *il n'est pas possible d'estimer avec précision le niveau de financement alloué par le Fonds fiduciaire du GFF à la nutrition*, bien que des estimations approximatives soient envisageables dans certains cas. Les PAD fournissent des données sur 1) le montant total du projet et 2) la part du projet global qui sera financée par le Fonds fiduciaire du GFF. Au-delà de ces éléments, on constate d'importantes variations dans les détails fournis sur les niveaux de financement du GFF correspondant aux composantes, sous-composantes et activités des projets. De plus, certaines activités comportent un élément nutritionnel sans être axées uniquement sur cet aspect. Par exemple :

- D'après les quelques détails fournis dans le PAD du Kenya, on peut avancer que le Fonds fiduciaire du GFF allouera 5 millions de dollars à un composant partiellement axé sur la nutrition. Mais il n'est pas possible de déterminer quelle proportion de ces 5 millions de dollars sera destinée à la seule sous-composante concernée (sur les 3 sous éléments) ; et, combien sera destiné à l'activité axée sur la nutrition (sur les 5 activités). En outre, même cette activité n'est que partiellement axée sur la nutrition. Ainsi, bien que l'on puisse dire que ce projet soutient certaines activités axées sur la nutrition, il est impossible d'estimer avec précision le montant des financements destinés à la nutrition, à l'aide des informations publiquement disponibles. Quoi qu'il en soit, le niveau de financement destiné à la nutrition pour ce projet semble plutôt modeste.
- Le PAD du Cameroun permet de mieux estimer le financement de la nutrition par le Fonds fiduciaire du GFF. Nettement plus détaillé, ce document offre des données budgétaires ventilées par niveau d'activité et source de financement.³⁶ Grâce à ce niveau de précision, on peut par exemple estimer que le Fonds fiduciaire du GFF allouera 6 millions de dollars à deux activités largement axées sur des interventions spécifiques à la nutrition.³⁷ Cela vient s'ajouter à plusieurs activités comprenant des interventions sensibles à la nutrition, avec des données sur la part financée par le Fonds fiduciaire du GFF. Toutefois, seules des estimations approximatives sont possibles, car les activités comprennent de très nombreuses interventions, dont certaines qui ne sont pas suffisamment détaillées pour pouvoir identifier leur nature précise ou le degré de ciblage de la nutrition.

Une petite précision s'impose ici : on retrouve cette différence dans les niveaux de précision des documents dans l'ensemble des PAD en général approuvés par la Banque mondiale (et non spécifiquement au niveau du GFF).

Pour revenir à la question du montant des financements alloués par le Fonds fiduciaire du GFF à la nutrition : d'après la documentation disponible, bien que le Fonds fiduciaire du GFF contribue de façon non négligeable à la nutrition dans les pays, *il est peu probable que les niveaux actuels de financements du GFF viennent sensiblement combler les déficits de financement de la nutrition dans ces pays*. Par ailleurs, un certain nombre de projets ont été classés par la Banque mondiale

35 - Extrait d'un communiqué de presse de la Banque mondiale, 27 mars 2017 : <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2017/03/27/the-world-bank-approves-us100-million-to-combat-malnutrition-in-guatemala>

36 - En l'occurrence, un don du Fonds fiduciaire du GFF et un crédit de l'IDA

37 - Notamment la distribution de micronutriments, la promotion des pratiques ANJE, la gestion de la malnutrition aiguë, la promotion de l'allaitement exclusif, la promotion de la nutrition des femmes, la réduction des risques liés au faible poids à la naissance.

comme étant axés sur le « thème de la sécurité alimentaire et de la nutrition », mais toujours dans une proportion inférieure à 10-20 %.³⁸ D'autres projets du GFF ne citent aucun thème lié à la sécurité alimentaire ou à la nutrition.

De surcroît, techniquement, il se peut que le fonds commun actuel du Fonds fiduciaire du GFF ne soit pas entièrement additionnel : c'est un mélange de nouveaux fonds et de « reformulation » des engagements qui avaient déjà été pris auparavant.

2.5 ÉVALUATION DE LA « PRIORISATION » DE LA NUTRITION PAR LE GFF

Le GFF a déclaré avoir « fait de la nutrition un domaine prioritaire pour ses investissements. »⁴⁰ Si l'on s'en tient à l'analyse de ce rapport, il est difficile de valider cette affirmation. On détecte effectivement une tendance à intégrer des activités et des indicateurs nutritionnels dans les projets soutenus par le GFF, mais comme indiqué précédemment, 1) les niveaux de programmation de la nutrition varient largement entre les projets ; et 2) il est difficile d'estimer avec précision les dépenses effectives en matière de nutrition.

Pour être clair, il ne s'agit pas ici de suggérer que le GFF devrait mener ces activités. Ce n'est pas non plus l'intention du présent rapport de faire primer la nutrition sur d'autres questions en SRMNEA, telles que la santé sexuelle et reproductive, le planning familial, etc. Toutefois, en examinant la façon dont le GFF déclare sa propre priorisation en matière de nutrition, le présent exercice n'a pu identifier que des faits anecdotiques (et non systématiques) qui soutiennent cette thèse.

Plus généralement, il est difficile d'établir comment le GFF accorde la priorité à la nutrition et comment il se tient redevable lui-même de sa priorisation en matière de nutrition, en termes concrets. Par exemple, rien n'atteste que le GFF :



2.6 L'IMPACT DU GFF AU SENS LARGE : ASSOCIER LE GFF ET L'IDA/LA BIRD

Il est important de rappeler que le modèle du GFF dépasse le simple Fonds fiduciaire du GFF et que l'impact des activités du GFF dans les pays est censé être plus vaste que celui du simple soutien du Fonds fiduciaire.

Par définition, le GFF est relié à deux des « grands domaines d'activités » de la Banque mondiale : les financements de l'Association internationale de développement (IDA) et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Outre l'octroi de dons et d'allègement de la dette, l'IDA prête de l'argent à des conditions favorables. Comptant parmi les sources d'aide majeures pour les 77 pays les plus pauvres du monde, c'est la plus grande source de financements des bailleurs destinés aux services sociaux de base dans ces pays, avec des engagements annuels atteignant approximativement 19 milliards de dollars.⁴² La BIRD est la plus grande banque de développement au monde et fournit des prêts, garanties et autres services aux pays à revenus intermédiaires, ainsi qu'aux pays solvables à faible revenus. Au cours de l'année budgétaire 2016, les nouveaux engagements en matière de prêts de la BIRD ont atteint 29,7 milliards de dollars.⁴³

38 - Il reste toutefois à clarifier si ces données permettent d'estimer approximativement la proportion des ressources de projets destinées à un thème particulier.

39 - <https://www.globalfinancingfacility.org/faq>

40 - http://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Nutrition_GFFfacts.pdf

41 - Cela est intéressant en raison du « cadre d'investissement pour la nutrition » publié par la Banque mondiale.

42 - <http://ida.worldbank.org/about/what-ida>

43 - <http://www.worldbank.org/en/about/annual-report/roles-resources>

L'octroi des financements de l'IDA/la BIRD aux pays est soumis aux procédures de la Banque mondiale. Chaque gouvernement détermine – avec l'accord de la Banque mondiale – comment ces dotations seront réparties entre les différentes priorités nationales, notamment pour l'enseignement primaire, la santé, l'EAH, l'agriculture, les infrastructures, les réformes institutionnelles et autres.

Les financements issus du Fonds fiduciaire du GFF sont régulièrement « associés » à des projets plus grands, et parfois plus généraux, de l'IDA/la BIRD, à des niveaux qui sont plusieurs fois plus élevés que le niveau de financement du Fonds fiduciaire du GFF (bien que pour des raisons examinées précédemment, il soit souvent difficile d'estimer le niveau des fonds de l'IDA destinés à la nutrition). Les montants globaux alloués dans certains pays GFF sont :

- **Cameroun** : 100 millions de dollars (IDA) et 27 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)
- **RDC** : 120 millions de dollars (IDA) et 40 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)
- **Guatemala** : 100 millions de dollars (IDA) et 9 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)
- **Kenya** : 150 millions de dollars (IDA) et 40 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)
- **Nigeria** : 125 millions de dollars (IDA) et 20 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)
- **Tanzanie** : 200 millions de dollars (IDA) et 40 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)
- **Ouganda** : 110 millions de dollars (IDA) et 30 millions de dollars (Fonds fiduciaire du GFF)

Dans le passé, il a beaucoup été question de l'effet « multiplicateur », selon lequel chaque dollar dépensé via le Fonds fiduciaire du GFF génère un niveau d'investissement complémentaire de l'IDA. Il est toutefois difficile d'estimer ou de vérifier cet effet (et son ampleur), en partie parce que les fonds de l'IDA dépensés sur un projet en matière de SRMNEA du GFF auraient pu être alloués à la SRMNEA même sans l'octroi du GFF. Certaines sources font état de cas où la disponibilité des ressources du Fonds fiduciaire a contribué à influencer les décisions des pouvoirs publics concernant l'utilisation de l'IDA/BIRD pour la santé.⁴⁴

Au-delà de cet aspect, on peut s'attendre à d'autres avantages de l'association du GFF à l'IDA et à la BIRD. Tout d'abord, il y a les gains d'efficacité de l'aide, grâce à l'harmonisation des sources de financement des pays. Cela permet également de veiller à ce que l'aide associée à l'IDA/la BIRD – dont l'ampleur dépasse les financements du Fonds fiduciaire du GFF – s'appuie sur des Dossiers d'investissement priorisés et fondés sur des données empiriques.

Un autre point important est que l'IDA et la BIRD impliquent systématiquement les ministères des finances, et parfois les commissions/bureaux de planification. Cela contraste avec de nombreuses autres sources de financements extérieurs, où le principal interlocuteur est souvent un seul ministère sectoriel, par ex. le Ministère de la santé. Travailler avec le Ministère des finances pour déterminer l'utilisation des financements en matière de SRMNEA et de nutrition offre des *possibilités de positionner la SRMNEA et la nutrition de façon plus stratégique dans les processus de priorisation et de planification nationaux plus vastes et à plus long terme.*

Enfin, associer le GFF à l'IDA/la BIRD permet d'accéder à un plus grand éventail d'instruments financiers innovants de la Banque mondiale, par exemple à l'aide d'une « réduction d'intérêts » pour le projet du Guatemala.⁴⁵ Toutefois, se pose la question de la pertinence des prêts en matière de santé dans des pays les plus pauvres où les ressources domestiques sont faibles et dont la viabilité budgétaire pourrait être menacée par des remboursements futurs de prêts. Le renforcement des systèmes de santé ne pourra se faire qu'en assurant des ressources domestiques conséquentes sur le long terme.

2.7 L'IMPACT DU GFF AU SENS LARGE : FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE DU DOSSIER D'INVESTISSEMENT

Le Dossier d'investissement est également censé être le point de référence et l'outil de mobilisation d'autres sources de financement au-delà de la Banque mondiale. En théorie, les partenaires décident ensemble des éléments des Dossiers d'investissement qui seront priorisés et qu'il convient de financer par les différentes sources nationales et internationales. L'intention est d'améliorer l'efficacité (et l'efficacités) des financements en cours et d'attirer des ressources complémentaires de sources multiples.⁴⁶ *Le but visé du modèle GFF est donc en partie de mobiliser davantage de financements en SRMNEA et en nutrition, mais aussi d'accroître l'efficacité et l'efficacités des financements existants.*

44 - Ce sont des exemples anecdotiques fournis par le Secrétariat du GFF, qu'il n'a pas été possible d'étudier plus en profondeur dans le cadre de cet exercice.

45 - Cette opération consiste à amortir le principal et/ou les intérêts d'un prêt, qui dépend parfois de résultats prédéterminés ou de « financements axés sur les résultats » (<http://siteresources.worldbank.org/CFPEXT/Resources/299947-1267555827203/Buy-Downs.pdf>)

46 - <https://www.globalfinancingfacility.org/our-approach>

À ce jour, d'autres donateurs semblent effectivement financer des projets plus larges avec le GFF (ex. l'USAID en RDC et en Tanzanie), tandis que le GFF a entamé des négociations avec d'autres bailleurs de fonds, tels que le Fonds mondial, sur des financements complémentaires dans d'autres pays. Il n'est pas clairement établi que ces dispositifs de financements complémentaires privilégient nettement la nutrition.

Là encore, il est difficile d'estimer la complémentarité des ressources, ainsi que leur orientation en faveur de la nutrition. Cependant, 1) le modèle semble effectivement offrir des possibilités non négligeables en termes d'harmonisation et de mobilisation ; et 2) la participation explicite d'autres donateurs à ces projets semble valider cette thèse.

2.8 PRIORITÉ AUX DOMAINES ET POPULATIONS CIBLÉS

Le Plan d'affaires du GFF préconise de privilégier les domaines et les populations cibles qui ont historiquement été négligés (ex. adolescents) et sous-financés (dont la nutrition).⁴⁷ Cela est compatible avec d'autres thèses qui défendent le fait d'accorder la priorité aux zones lourdement touchées et aux populations à risque et vulnérables en termes nutritionnels.⁴⁸ Les PAD des projets soutenus par le Fonds fiduciaire du GFF justifient régulièrement les bénéficiaires ciblés, ce qui suggère que *les projets du GFF privilégient les domaines et populations ciblés, au moins empiriquement*. Par exemple⁴⁹ :

- Au Cameroun, parmi les bénéficiaires du projet figurent les femmes, les enfants et les adolescents vulnérables, avec une orientation en 2016-2018 sur le renforcement des activités dans les trois régions du nord, qui n'avaient précédemment pas encore été couvertes par le projet préexistant. Ces régions sont marquées par des niveaux démesurément élevés de pauvreté et de problèmes de santé (dont la mortalité infantile, le faible poids à la naissance et la malnutrition) et d'accès aux services de santé. En outre, les régions du nord ont récemment souffert d'insécurité et d'instabilité liées aux activités de Boko Haram.
- Au Nigeria, les bénéficiaires cibles du projet sont les femmes, les enfants et les adolescents dans les États touchés par le conflit du Nord-est du pays.
- En Ouganda, les bénéficiaires du projet sont les femmes en âge de procréer, les adolescents et les enfants de moins de cinq ans issus d'une sélection de districts du pays qui sont fortement atteints par des maladies en matière de SRMNEA et un faible taux de couverture et d'utilisation des services en SRMNEA.

2.9 LE GFF ET « POWER OF NUTRITION »

Le mécanisme *Power of Nutrition* se trouve encore au stade initial de ses activités de financement. Le présent rapport n'analyse pas ce mécanisme en détail, en partie en raison de la documentation limitée dont on dispose sur ses investissements initiaux. On peut toutefois signaler quelques points utiles qui sont apparus lors des interactions initiales entre les investissements du GFF et de *Power of Nutrition*.

Comme indiqué à la Section 1, la Tanzanie, l'Éthiopie et le Liberia ont été sélectionnés parmi les pays qui recevront initialement le soutien de *Power of Nutrition*.⁵⁰ Ces trois pays sont tous bénéficiaires du GFF.

Cela soulève la question de savoir *comment assurer une approche coordonnée et complémentaire lorsque ces deux mécanismes de financement travaillent dans le même pays*, conformément aux principes de l'efficacité de l'aide. Il ne semble pas exister de stratégie ni d'approche officielle à cet égard. Dans le cas de l'Éthiopie et de la Tanzanie, *Power of Nutrition* et le Fonds fiduciaire du GFF soutiennent le même projet IDA, ce qui devrait contribuer à une certaine coordination et complémentarité. En outre, on constate quelques tentatives concrètes d'assurer la complémentarité. Par exemple, *Power of Nutrition* a adopté une approche plus sensible à la nutrition lorsque le GFF finance des interventions spécifiques à la nutrition (ex. en Éthiopie) ; et *Power of Nutrition* priorise la nutrition lorsque le GFF est plus axé sur les services de santé (ex. en Tanzanie). Ces points s'appuient néanmoins sur des informations obtenues dans le cadre de discussions informelles, et non par le biais de documentation ou d'une analyse plus profonde.

47 - Les parties prenantes sont priées d'examiner des données de différentes sources : évaluations de la pauvreté avec modules sur la santé, enquêtes auprès de la population, évaluation commune des Stratégies nationales en matière de santé, offre de services, évaluations, comptes nationaux en matière de santé, examens des dépenses publiques, enquêtes de suivi des dépenses publiques, évaluations du secteur privé.

48 - http://www.actioncontrelafaim.org/sites/default/files/publications/fichiers/acf_2014_nutrition_security_policy_en.pdf

49 - Documents PAD pour les projets du Cameroun, du Nigeria et de l'Ouganda.

50 - La page « Our Investments » (Nos investissements) du site Internet de *Power of Nutrition* (<http://www.powerofnutrition.org/our-investments/>) ne mentionne que la Tanzanie, avec peu de détails sur le programme. On trouve séparément (mais sans lien avec la page sur les investissements) une page sur un investissement au Liberia (<http://www.powerofnutrition.org/tackling-child-undernutrition-post-ebola-liberia/>), qui donne quelques détails du programme. Le mécanisme *Power of Nutrition* est également censé soutenir un programme en Éthiopie, mais aucun détail n'était publiquement disponible sur cet investissement.

III - ENGAGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AUPRÈS DU GFF

La société civile⁵¹ a plusieurs rôles importants à jouer pour influencer les travaux du GFF sur la nutrition, et cela à de nombreux niveaux (sous-national, national et mondial).

Étant donné que les ressources du GFF ne sont pas réservées à une seule approche ou orientation sectorielle, le processus de développement des *Dossiers d'investissement* au niveau des pays est extrêmement important au sein du modèle du GFF. En effet, comme indiqué précédemment, même si le GFF est censé prioriser la nutrition, cette priorisation varie considérablement selon les projets et les pays.

Dans ce contexte, et en tant que membres de la plateforme multi-acteurs dans le pays, *les organisations de la société civile ont la possibilité d'influer sur les discussions dans les pays, afin d'inciter les pouvoirs publics et autres partenaires à tenir compte des causes liées à la nutrition des problèmes de santé et d'une mortalité excessive lors de la préparation des Dossiers d'investissement.*

Étant donnée leur expérience en tant qu'expert technique et assistant technique, la société civile est bien placée pour renforcer la démarche de priorisation, veillant ainsi à ce qu'elle s'appuie sur des données et des faits probants et à ce qu'elle privilégie les déficits et les obstacles les plus pertinents, en fonction de la situation et des besoins du pays. Cela implique en particulier de s'assurer que les Dossiers d'investissement répondent correctement aux besoins des populations vulnérables et populations les plus difficiles à atteindre, notamment les communautés, les familles et individus qui sont les plus touchés par la sous-nutrition et qui sont les plus vulnérables à la sous-nutrition.

Le présent exercice n'examine pas le travail effectué au sein de plateformes multi-acteurs au niveau des pays, ni les expériences liées à l'écriture des Dossiers d'investissement. Toutefois, d'après les expériences transmises via le mécanisme de la Société civile du GFF, ces plateformes présentent toujours une tendance à l'opacité et peinent à identifier les parties prenantes qui sont représentées ou les personnes qui les dirigent. En outre, d'après ACF, les plateformes multi-acteurs n'ont parfois pas su assurer la liaison avec celles du Mouvement SUN dans les pays, ce qui a entraîné un faible niveau de « priorisation de la nutrition » pendant le développement des Dossiers d'investissement.

Bien que la Banque mondiale alloue majoritairement les fonds aux gouvernements, la société civile participe parfois à la mise en œuvre des projets. Dans les PAD examinés par le présent exercice, il n'est fait que peu mention de la participation de la société civile à *la mise en œuvre des projets*. Il n'a toutefois pas été possible de déterminer si cela signifiait que la société civile joue un rôle limité dans la mise en œuvre des projets du GFF ou si cela reflétait simplement



© Samuel Hauenstein Swan pour Action contre la Faim

51 - Tout au long du rapport, la société civile comprend les organisations de la société civile (OSC), ainsi que les organisations non gouvernementales et nationales et internationales (dont Action contre la Faim).

le faible niveau de détail des PAD. Quoi qu'il en soit, la mise en œuvre des projets est un autre domaine dans lequel la société civile peut jouer un rôle important, spécialement dans les communautés qui sont relativement peu soutenues par les programmes publics.

Au cours des prochaines années, il sera important de clarifier, d'accroître la transparence et d'améliorer la participation de la société civile dans ces démarches du GFF au niveau des pays.

Historiquement, la société civile a joué un rôle crucial en soutenant les efforts de collecte de fonds pour les mécanismes de financement clés. *Les activités de réapprovisionnement du GFF qui s'annoncent offrent une occasion intéressante d'examiner l'argument selon lequel le GFF constitue un outil puissant et efficace pour le renforcement de la nutrition dans les pays.* Comme le présent rapport le suggère, cet argument existe, mais il est largement anecdotique. Il pourrait être utile que la société civile travaille avec le GFF pour identifier des façons concrètes qui permettraient au GFF de prioriser plus systématiquement la nutrition, ainsi que de démontrer le rôle et l'impact des projets du GFF sur la nutrition.

Parmi d'autres domaines propices à un dialogue actif de la société civile avec le GFF, il convient de travailler pour renforcer :

- les approches sensibles à la nutrition dans les projets soutenus par le GFF ;
- la concentration du GFF sur l'émaciation et le retard de croissance, notamment en intégrant systématiquement les parties prenantes travaillant sur la nutrition dans les plateformes multi-acteurs et en les faisant participer lors de l'établissement des Dossiers d'investissement ;
- le dialogue systématique de la société civile avec les mécanismes et démarches dans les pays ; et
- la manière pour le GFF de prioriser l'aide aux pays les plus pauvres et les plus fortement atteints par la sous nutrition.

Dans ce but, l'un des points de départ clés est le Groupe des investisseurs du GFF, qui est l'organisme chargé de la gouvernance du GFF, chargé de défendre les engagements institutionnels et les accords entre partenaires, de surveiller les performances et de veiller à la redevabilité pour plus de résultats. Avec ses deux sièges au sein du Groupe des investisseurs du GFF, *la société civile est bien placée pour aider à piloter la direction stratégique du GFF ainsi qu'influencer les ajustements constants de son modèle d'activité.* La société civile peut apporter des perspectives et des expériences très utiles aux délibérations du Groupe des investisseurs du GFF, notamment à travers son travail dans les pays, son expertise technique, ainsi que sa maîtrise des réalités programmatiques, des besoins des communautés et des barrières politiques et sociales auxquelles elles sont confrontées.



© Lys Arango pour Action contre la Faim, Al Muntar

IV - CONCLUSION

L'émergence de nouveaux mécanismes de financement innovants – dont le GFF, Power of Nutrition et UNITLIFE – constitue un atout de taille dans le panorama du financement de la nutrition.

Ces trois mécanismes se trouvent tous au stade initial de leurs activités. Bien qu'ils ne semblent pas apporter des niveaux de financements capables de « changer la donne » pour la nutrition, ils offrent des nouveaux fonds tout en contribuant positivement à l'efficacité de l'aide et au dialogue multi-acteurs.

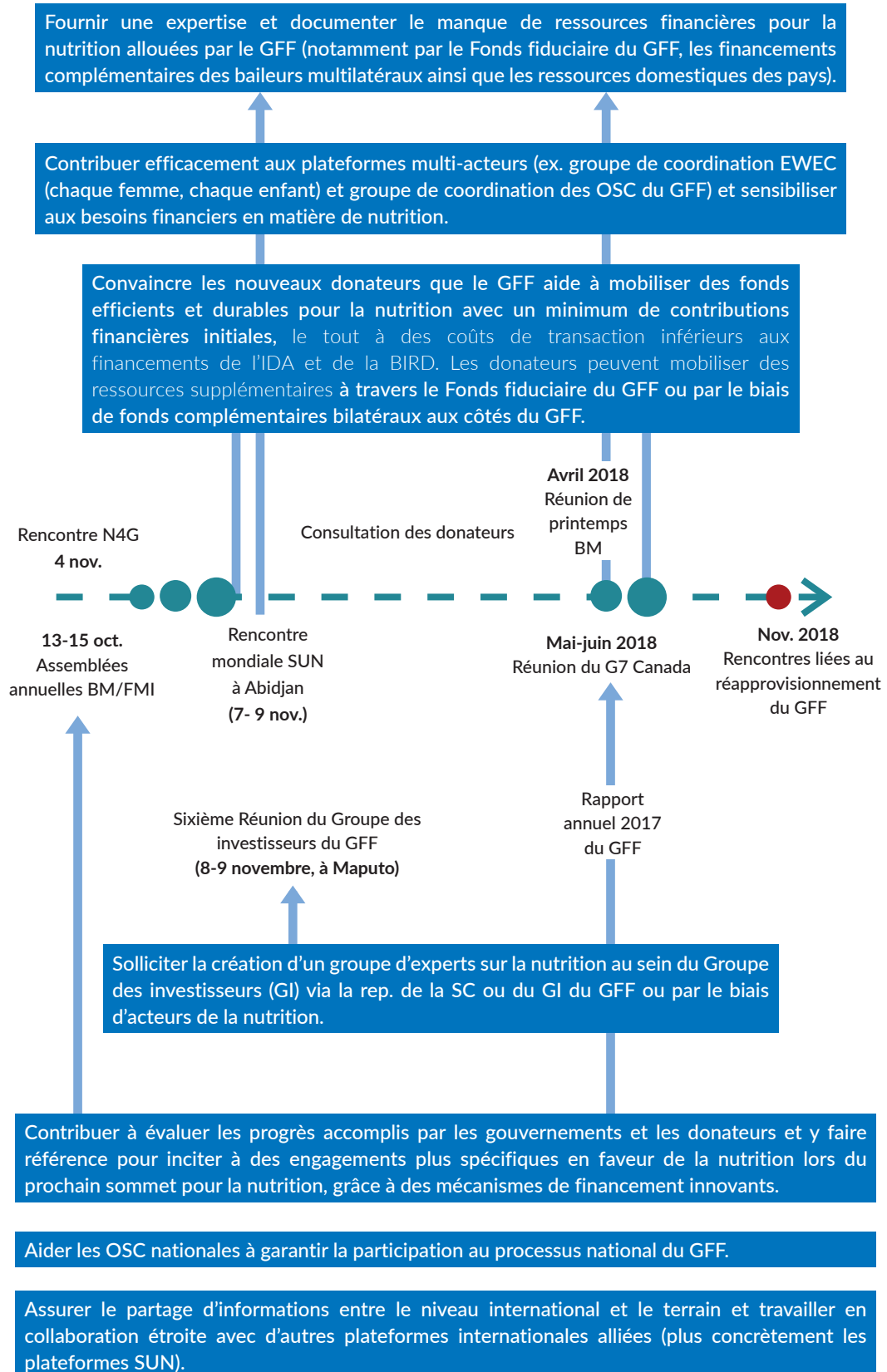
Néanmoins, ce potentiel ne sera réalisé qu'en améliorant les processus d'engagement des partenaires au niveau des pays et en identifiant les priorités de financement. Dans le cas du GFF, il sera également nécessaire de clarifier et de renforcer son orientation vers la nutrition, et de démontrer qu'il s'agit d'un mécanisme efficace pour soutenir le renforcement de la nutrition dans les pays. La société civile sera un partenaire de taille pour aider ces nouveaux mécanismes de financement à réaliser ce potentiel.

Au niveau national, il conviendrait que les OSC :

- ▶ ***S'impliquent dès le début des discussions avec le GFF dans les pays*** (en participant tant à la phase consultative qu'à la phase de mise en œuvre des projets et en collaborant étroitement avec le ministère de la santé et les bureaux de la Banque mondiale dans les pays), pour veiller à ce que les priorités liées à la nutrition figurent dans les Dossiers d'investissements et dans les PAD, surtout sur les questions sous-représentées telles que la malnutrition aigüe sévère ; et contribuent efficacement aux plateformes de santé nationales ;
- ▶ ***Se coordonnent avec les OSC du même secteur*** pour surmonter les obstacles, ***entreprendre une démarche transparente*** visant à désigner une organisation chargée de la coordination, et identifier un processus clair qui permette à la SC de s'impliquer dans la plateforme nationale multi acteurs en partenariat avec les ministères et notamment le ministère de la santé (ou demander aux ministères de le faire) ;
- ▶ ***S'impliquent dans le lancement des plateformes nationales⁵³ et veillent à ce que les processus GFF s'inspirent des plateformes existantes, et plus concrètement des plateformes SUN*** (elles devraient assurer la liaison avec ces dernières si nécessaire) ;
- ▶ ***Mener des activités de plaidoyer auprès des gouvernements pour expliquer :***
 - comment s'impliquer dans les mécanismes de financements innovants qui émergent ;
 - comment surveiller l'expansion et la mise en œuvre des différents mécanismes de financement innovants à l'échelle nationale ;
 - comment créer une plateforme nationale ;
 - pourquoi il convient de prioriser et de financer la nutrition.
- ▶ ***Jouer un rôle dans le suivi de l'utilisation des ressources***, en rendant la mise en œuvre des projets plus efficace et plus transparente, ainsi qu'en renforçant la redevabilité pour de meilleurs résultats en matière de nutrition, grâce au suivi des progrès accomplis pour mettre fin à la sous-nutrition (ex. en fonction des classements dans la mise en œuvre des projets établis par la Banque mondiale). Il serait utile qu'elles développent des tableaux de bord ou autres outils qui contribueront au suivi des engagements pris par les acteurs principaux tout au long du processus (dès le lancement de la plateforme nationale pour assurer une redevabilité mutuelle). Bien que la Banque mondiale alloue majoritairement les fonds aux gouvernements, ***la mise en œuvre des projets*** est un autre domaine dans lequel la société civile peut jouer un rôle important, spécialement dans les communautés qui sont relativement peu soutenues par les programmes publics.

53 - Des ressources seront fournies à la société civile et permettront de soutenir l'émergence et d'aider au bon fonctionnement des plateformes de SC au niveau national.

À l'échelle internationale, il conviendrait que les OSC veillent à ce que la nutrition reste une priorité pendant le réapprovisionnement à la fois du GFF et de l'IDA en 2018 :



<p>IL CONVIENTRAIT QUE LE GROUPE D'EXPERTS EN NUTRITION AU SEIN DU GROUPE DES INVESTISSEURS (GI) FOURNISSE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Des informations et des données empiriques sur les impacts du GFF sur la nutrition</i> pour soutenir l'idée que le GFF peut prioriser cette question de façon systématique et démontrer l'impact des projets sur la nutrition. ▶ <i>Des conseils pour savoir si et comment le GFF est utile dans les circonstances particulières des situations d'urgence ou de fragilité.</i> Le déficit de financement des « orphelins de l'aide » revêt une urgence particulière dans plusieurs de ces pays sérieusement menacés par la famine, et ce, de façon récurrente pour certains. ▶ Des solutions potentielles pour <i>prévenir les famines récurrentes et remédier à la sous-nutrition à long terme.</i> ▶ Modifier la note d'orientation sur les <i>Dossiers d'investissement du GFF</i> pour mettre en lumière certaines manières de renforcer la capacité de réponse aux famines.
<p>IL CONVIENTRAIT QUE LA BANQUE MONDIALE :</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ <i>Priorise mieux la nutrition dans les PAD et les notes d'orientation fournies aux pays et intègre :</i> <ul style="list-style-type: none"> • Plus systématiquement chaque indicateur standard de nutrition de l'OMS (sur la base de la liste d'indicateurs établie par l'OMS pour la Stratégie mondiale et des indicateurs liés aux Objectifs de développement durable), à utiliser dans les pays du GFF (ainsi que dans les PAD le cas échéant) afin de suivre les progrès et de mesurer l'impact des projets du GFF sur les cibles mondiales de nutrition de l'OMS (retard de croissance, émaciation, allaitement maternel et anémie). En outre, il convient d'inclure dans la liste d'indicateurs programmatiques le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans affectés par l'émaciation. • Des indicateurs de nutrition soit sous forme d'indicateurs d'objectifs de développement de projet, soit d'indicateurs de résultats intermédiaires. • Un indicateur mesurant l'intégration des OSC dans les démarches du GFF au niveau des pays, au sein de l'ensemble complet des indicateurs à utiliser dans les pays du GFF. ▶ <i>Décrive mieux le contenu des PAD</i> afin de 1/ lister de façon détaillée toutes les activités qui seront probablement mises en œuvre 2/ améliorer la redevabilité et la transparence 3/ décrire le rôle de la SC 4/ indiquer le niveau de leurs financements (spécialement pour la nutrition). Des interventions trop générales, telles que le planning familial, la santé reproductive et la santé maternelle ne met pas en valeur les impacts potentiels du projet. Il serait utile d'intégrer plus systématiquement des activités SMART liées à la nutrition dans les PAD (spécialement dans les pays fortement atteints par la sous-nutrition). ▶ <i>Alloue des fonds complémentaires à la nutrition</i> à travers l'IDA/la BIRD si le GFF n'offre pas assez de fonds dans ce domaine, tout en rendant plus systématique l'utilisation des dons plutôt que des prêts, mêmes concessionnels, qui pourraient aggraver la charge budgétaire future des pays bénéficiaires et limiter leur capacité à renforcer les systèmes de santé. ▶ <i>Modifie les critères d'éligibilité des pays du GFF de manière à englober à la fois la population vulnérable d'un point de vue nutritionnel et ayant des besoins élevés dans les États fragiles</i> et les pays touchés par des famines récurrentes. ▶ Défende la gratuité des soins pour les populations les plus vulnérables. <p>Ces questions pourraient être portées à l'attention du GI par 1/ les pays chargés de la mise en œuvre (Ministères de la santé ou Ministères des finances) ou 2/ les fondations privées ou 2/ la Banque mondiale elle-même. Elles pourraient être documentées par le Groupe d'experts.</p>

D'autres parties prenantes sont décisives pour éviter que la nutrition ne soit mise de côté.

IL CONVIENDRAIT QUE LES PAYS LOURDEMENT TOUCHÉS :

- ▶ Dès le début des discussions, travaillent activement et en étroite collaboration avec les bureaux de la Banque mondiale et du GFF *pour solliciter des financements de la nutrition via le GFF* et établissent ensuite des Dossiers d'investissement (29 nouveaux pays recevront des fonds en 2018).
- ▶ *Examinent plus systématiquement la prévalence de la sous-nutrition au niveau des pays* avant de développer les Dossiers d'investissement et définissent comme priorité essentielle la SRMNEA, au lieu d'établir une liste longue et détaillée d'interventions dans les Dossiers d'investissement.
- ▶ Intègrent plus systématiquement des interventions *ayant fait leurs preuves dans l'amélioration de la nutrition des femmes, des enfants et des adolescents dans les Dossiers d'investissement*.
- ▶ Les plateformes pays du GFF devraient *consulter plus systématiquement les OSC* (et la société civile en général) tout au long des démarches du GFF au niveau des pays.

IL CONVIENDRAIT QUE LES BAILLEURS DE FONDS :

- ▶ Pour les grands donateurs qui ne sont pas encore impliqués, *participent au réapprovisionnement de 2018* (soit en contribuant directement au Fonds fiduciaire du GFF, soit en apportant des financements complémentaires à l'appui des Dossiers d'investissement). Au moins deux ou trois donateurs européens de taille devraient être largement impliqués et devraient influencer les discussions du GI.
- ▶ Mobilisent le GFF pour l'aligner sur les plans nutritionnels définis par les pays.
- ▶ *Influent sur les discussions du GI* pour mobiliser davantage de fonds pour la nutrition (étant donné le déficit de financement actuel).

La communauté nutrition devra fournir d'autres analyses pour expliquer comment les *Dossiers d'investissement ont été établis*. De nombreux détails liés au processus d'établissement des Dossiers d'investissement (ex. quelles parties prenantes étaient impliquées ; avec quelles documentation et données factuelles ; sur la base de quels plans et stratégies ; avec quels efforts pour trouver le bon équilibre entre participation et dialogue entre les différentes parties prenantes et sur différentes questions ; la nature des processus d'examen, etc.) sont extrêmement importants, d'autant plus que le but est de parvenir à un ensemble d'interventions « prioritaires ».

Un autre aspect non couvert par le présent exercice concerne les « *stratégies de financement de la santé* » du GFF, qui vise à rendre le financement de la santé plus durable. Le GFF affirme que ces stratégies soutiendront la « mobilisation de ressources domestiques pour veiller à ce que la nutrition soit priorisée dans le budget national. »⁵⁴

54 - http://www.globalfinancingfacility.org/sites/gff_new/files/documents/Nutrition_GFFfacts.pdf

NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes.

